

## LA CONSTRUCTION « SE FAIRE+INFINITIF » ET LES VERBES PSYCHOLOGIQUES <sup>1</sup>

Fabienne Martin

Université libre de Bruxelles  
Laboratoire de Linguistique textuelle et de Pragmatique cognitive  
fmartin@ulb.ac.be

### 0. Introduction

Les verbes psychologiques causatifs (*gêner, enchanter, dégoûter*) ne manifestent pas tous le même degré de compatibilité avec la construction factitive pronominale *se faire+infinitif* (CSF) <sup>2</sup>. On présente en (1) des paires de verbes plus ou moins synonymes différant nettement sur ce point. Ne sont prises en compte, pour les jugements d'acceptabilité, que les acceptions psychologiques de ces verbes :

1.
  - a. *Marie s'est fait séduire par Pierre.*
  - b. *??Marie s'est fait attirer par Pierre.*
  - a. *Marie s'est fait encourager par Pierre.*
  - b. *?Marie s'est fait stimuler par Pierre.*
  - a. *Marie s'est fait enquiéner par Pierre.*
  - b. *??Marie s'est fait agacer par Pierre.*
  - a. *Marie s'est fait envoûter par Pierre.*
  - b. *??Marie s'est fait enchanter par Pierre.*
  - a. *Marie s'est fait offenser par Pierre.*
  - b. *\*Marie s'est fait indigner par Pierre.*
  - a. *Marie s'est fait inquiéter pour rien par Pierre.*
  - b. *\* Marie s'est fait tarauder par Pierre.*
  - a. *Marie s'est fait influencer par Pierre.*
  - b. *\* Marie s'est fait marquer par Pierre.*

Pour expliquer ces différences d'acceptabilité, deux problèmes distincts doivent être résolus.

<sup>1</sup> Ce texte est paru dans Chuquet, J et M. Paillard (éds.), *Morphosyntaxe du lexique 1. Catégorisation et mise en discours, Travaux linguistiques du Cerlico*, 15, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 212-241. Merci aux deux relecteurs du Cerlico, Jean Albrespit et Annie Vigneron, ainsi qu'à Marc Dominicy, Philippe Kreutz, Lucien Kupferman, Svetlana Vogelee et Nicholas Yates qui ont relu et généreusement commenté ce travail. Merci également à Olivier Bonami, Cécile de Cat, Danièle Godard, Adele Goldberg et Philip Miller pour leurs remarques, éclaircissements ou suggestions, ainsi. Je suis responsable de toute erreur dans ce texte.

<sup>2</sup> Par « constructions factitives », j'entends toutes les constructions en *faire* (à l'instar, p.e., de (Gaatone, 83)). Le terme « factitif » a aussi été employé comme synonyme du terme « factif » pour désigner les verbes déclencheurs de présupposition, comme *regretter* ou *savoir*. Cette acception est ignorée ici. Le terme « causatif » est réservé aux énoncés comprenant une construction factitive, et dont le sujet dénote un individu causateur, responsable de l'action dénotée par l'infinitif.

Premièrement, il faut identifier les informations syntaxiques et sémantiques qui définissent la CSF. Parmi ces informations, il faut ensuite isoler celles qui contraignent l'enchâssement du prédicat. La première section de cet article est consacrée à ces deux tâches. On y expose, tout d'abord, les analyses de la CSF qui ont été proposées dans la littérature linguistique. On montre ensuite que les contraintes observées ne peuvent pas s'expliquer à partir des caractéristiques de la CSF identifiées dans ces travaux. Dans la deuxième section, on propose une analyse de la référence aux éventualités<sup>3</sup> dans la CSF, aspect relativement peu exploré de cette structure. On verra, sur ce point, que la CSF est comparable à la construction factitive non-pronominale. Cette analyse est menée dans le cadre de la sémantique néo-davidsonienne. Un des postulats fondamentaux de ce paradigme de recherche est qu'une phrase contenant un prédicat verbal à  $n$  arguments quantifie sur  $n+1$  arguments, l'argument additionnel correspondant à l'éventualité caractérisée par le verbe ; par exemple, une phrase comme *Pierre mange une pomme* quantifie existentiellement sur les individus *Pierre* et *pomme*, ainsi que sur l'événement *manger*. On sera ainsi amené à défendre l'idée que la CSF introduit deux éventualités, et quantifie existentiellement sur une ou deux éventualités. Ces faits se révéleront plus directement liés à la contrainte générale qui s'applique à l'enchâssement. En fonction de ces résultats, on réexaminera les structures thématiques associées aux constructions factitives. Ce sera l'objet de la troisième section.

Deuxièmement, la résolution du problème présenté en (1) demande qu'on identifie les différences pertinentes entre les verbes psychologiques de type (a) et de type (b). La quatrième section sera consacrée à cette tâche. On analysera essentiellement les types et le nombre d'éventualités qu'introduisent ces verbes. Jointe aux propositions défendues dans les trois premières sections, cette analyse permettra d'offrir une explication à l'incompatibilité des prédicats de types (b) avec la CSF.

Ne seront envisagés dans cette étude que les cas où les factitives enchâssent un verbe transitif. On n'examinera donc pas les cas de type (2), étudiés par (Tasmowski et Van Oevelen, 87) et (Kupferman, 95) :

## 2. *Pierre se fait rire.*

Pour la facilité de l'exposé, l'individu dénoté par le sujet structural est appelé « S » et l'individu dénoté par le complément d'agent « N1 ».

### 1. Définition syntaxico-sémantique de la CSF

Les linguistes ont surtout examiné les rôles que S peut jouer dans le procès dénoté par le prédicat enchâssé. Avant (Gaatone, 83), la CSF était généralement rattachée à la famille des passifs (Spang-Hanssen, 67 ; Dubois, 67) ; on considérait donc S comme le Patient de l'événement dénoté par le verbe enchâssé, à l'instar du référent dénoté par le sujet d'une phrase passive. (Gaatone, 83) a ensuite défendu l'idée qu'avec les prédicats positifs (c'est-à-dire référant à un procès désirable pour son Patient), le sujet de la CSF diffère du sujet de la phrase passive en ce que la construction factitive présente S comme « l'instigateur » du procès. Gaatone illustre cette différence par les exemples repris ici en (3-4) :

3. *Roland a été soigné par un excellent médecin.* (Gaatone) [patient passif]
4. *Roland s'est fait soigner par un excellent médecin.*(Id.) [patient actif]

<sup>3</sup> La classe des éventualités (traduction de l'anglais *eventuality*) est l'union de la classe des événements, de la classe des processus et de la classe des états. Un état désigne une éventualité statique. Les processus et les événements sont des éventualités dynamiques.

La CSF partage donc certains traits avec les constructions actives, du moins lorsque sont impliqués des prédicats positifs. L'Agent du procès désirable diffère de son instigateur, et se trouve exprimé par un complément d'agent. Gaatone fait correspondre cette interprétation active de la CSF à celle de la construction factitive non-pronominale (du type *faire soigner*). En revanche, avec les procès détrimementaux, le sujet ne peut plus être considéré, pragmatiquement, comme instigateur. Par exemple, (5) n'implique pas que le sujet ait volontairement préparé l'accident. Dans ce cas, la CSF reçoit une interprétation passive, qui n'aurait pas de correspondant dans la construction factitive non-pronominale. Par ailleurs, Gaatone distingue la CSF passive de la construction passive en *être* (CPE) sur deux points. D'une part, seule la CSF passive présenterait S comme le responsable du procès ; c'est ce qui expliquerait, pour l'auteur, le contraste entre les exemples (5)-(6). D'autre part, la CSF exigerait nécessairement que le procès désigné par le verbe enchâssé ait un Agent, explicite ou implicite, tandis que la CPE n'imposerait pas cette restriction (voir le contraste (7)-(8) ; les jugements de grammaticalité sont de Gaatone):

5. *Elle est folle. Elle se fera écraser par le tramway.* (Danell/Gaatone)
6. *\*Elle est folle. Elle sera écrasée par le tramway.* (Gaatone)
7. *Roland a été tué dans une avalanche.*
8. *\*Roland s'est fait tuer dans une avalanche.* (Gaatone)

Gaatone conclut que la CSF, bien que causative, relève du passif quand le contexte s'oppose à l'idée d'une participation du sujet.

(Tasmowski et Van Oevelen, 87) reprennent l'analyse de Gaatone, mais en établissant un lien plus univoque entre la CSF et la famille des causatifs. Pour ces auteurs, toutes les lectures de la CSF relèvent du causatif, dans la mesure où la construction présente invariablement S comme un participant responsable du procès, que ce rôle soit assumé de manière volontaire (lecture causative) ou involontaire (lecture passive). Cette contrainte de responsabilité et de participation expliquerait l'agrammaticalité de (9) et (10), énoncés dont le contexte s'oppose à l'existence d'une quelconque participation du sujet au procès (exemples et jugements de (Tasmowski et Van Oevelen, désormais (TO, 87)) :

9. *#La victime n'a pas pu encore se faire interroger. Elle est toujours dans le coma.*
10. *#Jean s'est fait choquer/dérouter/impressionner...*

(Kupferman, 95) remet en question l'idée que les effets causatifs soient inhérents à la construction. De fait, certains emplois de la CSF excluent, manifestement, la moindre participation de S (voir son exemple (11)) :

11. *Les ethnologues racontent que les fillettes du Donyland se font violer par leur père dès l'âge de cinq ans.*

Renonçant à la perspective unitaire de (TO, 87), (Kupferman, 95) s'attache à montrer qu'il existe deux CSF différentes et homonymes, l'une causative, l'autre passive. La phrase (12), par exemple, est ambiguë, en ce qu'elle contient soit la CSF causative, qui se glose en anglais par (13), soit la CSF passive, qui se glose en anglais par (14) :

12. *Il s'est fait tuer dans sa voiture.*
13. *He had himself killed in his car.* (CSF causative)
14. *He got killed in his car.* (CSF passive)

Kupferman distingue alors les constructions passive et causative sur deux points pertinents ici. D'une part, seule la CSF causative impose à l'argument externe de *faire* le rôle Agent. L'entité dénotée par cet argument coréfére avec S. S est, en tant qu'Agent de *faire*, responsable ou instigateur du procès dénoté par l'infinitif enchâssé. En revanche, le verbe *faire* est lexicalement vide dans la CSF passive : simple morphologie, ce verbe n'a pas de structure argumentale, et donc pas d'argument externe. D'autre part, la CSF passive s'attacherait à des prédicats agentifs uniquement, alors que la CSF causative serait indifférente à ce paramètre<sup>4</sup>. Cela expliquerait que les prédicats non-agentifs, parmi lesquels (Kupferman, 95) range les verbes psychologiques en général, entraînent par défaut une lecture causative (exemples et jugements de Kupferman) :

15. *(Sciemment/\*Sans le savoir), Dan s'est fait abasourdir/affecter par ces racontars.*
16. *\*Il s'est fait choquer.* (CSF passive)
17. *Jean tenait à se faire choquer par Marie.* (CSF causative)

L'avantage de cette caractérisation dualiste est qu'elle permet de mieux rendre compte des différentes interprétations de la CSF. Mais elle soulève cependant de nouveaux problèmes et en laisse d'autres irrésolus.

Premièrement, elle ne prévoit pas de restrictions de sélection sur l'argument externe du prédicat enchâssé dans la CSF causative. Or, les exemples (18) et (19) ci-dessous montrent que certaines contraintes sémantiques pèsent sur l'adjonction d'un *par-objet* non-animé :

18. *A défaut d'avion de chasse, il faut se faire protéger par les nuages* (Saint-Exupéry, Frantext).
19. *\*A défaut de parapluie, il faut se faire protéger par un chapeau.*

Deuxièmement, la caractérisation de la CSF passive que propose (Kupferman, 95) ne permet plus de cerner la différence sémantique entre cette construction et la CPE lorsque le prédicat enchâssé est agentif. En effet, la CSF passive et la CPE ne se distinguent que par le fait que seule la CPE peut s'associer à des prédicats non-agentifs. L'auteur minimise d'ailleurs explicitement la différence entre les deux constructions en présence d'un prédicat agentif (95 : 75). Pourtant, les faits montrent que les énoncés à prédicat agentif contenant l'une ou l'autre construction ne se voient pas toujours correspondre la même interprétation (cf. section 3.3).

Troisièmement, ni la caractérisation de (Kupferman, 95) ni celle de (TO, 87) ne permettent d'expliquer pourquoi certains prédicats s'associent mieux à la CSF qu'à la CPE dans certains contextes :

20. *Deux notes plaintives se font entendre.* (TO, 87)
21. *?? Deux notes plaintives sont entendues.*

Quatrièmement, (Kupferman, 95) ne dit rien des différences d'acceptabilité présentées en (1), puisque selon lui, les prédicats psychologiques peuvent tous s'enchâsser dans la CSF causative. Or, bon nombre de locuteurs consultés refusent les exemples (15)-(17), même en interprétation causative<sup>5</sup>. Par ailleurs, son analyse prédit que la CSF des énoncés à prédicat

<sup>4</sup> Sur ce point, Kupferman se distingue de Gaatone, pour qui la valeur agentive du prédicat s'impose dans tous les emplois de la CSF.

<sup>5</sup> Cependant, certains locuteurs refusent (16) tout en acceptant (17). (Kupferman, 95) a donc sans doute raison lorsqu'il dit que la CSF causative améliore l'acceptabilité de ces exemples (les locuteurs acceptent sans doute

psychologique sera toujours causative. Il n'est pas évident, cependant, qu'on puisse considérer à chaque fois S comme responsable en (1a).

Et enfin, la position de (Kupferman, 95), comme celle de (Gaatone, 83), revient à nier l'existence de tout lien sémantique entre la CSF passive et la construction en *faire* non-pronominale. Ce lien n'existerait qu'avec la CSF causative. Or, on aimerait autant, si cela est possible, analyser les deux CSF comme les versions pronominales de la construction en *faire+inf.*, et trouver les points communs à ces trois constructions. Même si la construction *faire+inf.* partage plus de propriétés avec la CSF causative, il n'empêche que, vu l'identité des constructions, elle doit certainement entretenir un lien de parenté sémantique avec la CSF passive. Ces propriétés que partageraient toutes les constructions « factitives » contribueraient sans doute à mieux expliquer la différence entre CSF et CPE.

L'idée que je vais défendre est que ces trois constructions – CSF passive, CSF causative et *faire+inf.* — ont pour point commun de décrire deux éventualités, et de quantifier existentiellement sur une ou deux éventualités, ce qui les distingue de la CPE, qui ne réfère qu'à une éventualité. Cela va permettre d'expliquer, en amont, les propriétés thématiques déjà observées, et d'offrir une solution aux problèmes exposés. L'approche adoptée ici est donc « unitariste ».

## 2. Un ou deux arguments davidsoniens ?

L'idée centrale de Davidson est que les événements font partie du mobilier du monde, au même titre que les chaises ou les nuages. La forme logique d'une phrase à verbe d'action contient une quantification existentielle sur un argument additionnel, à savoir l'événement auquel réfère le verbe (cf. (Davidson, 67), (Lepore & McLaughlin, 85)). Ainsi, l'énoncé (22) affirme l'existence soit de 7 objets du monde, à savoir cinq garçons, un piano, et un événement *porter*, soit, dans une lecture distributive moins probable, de 15 objets du monde, à savoir cinq garçons, cinq pianos, et cinq événements distincts *porter* (l'exemple est discuté par (Carlson, 98)) :

22. *Cinq garçons ont lentement porté un piano.*  
 23. *Un transport de piano par cinq garçons.*

Ces hypothèses ont ensuite été étendues aux autres éventualités, comme les processus et les états. Les deux questions qui nous intéressent particulièrement sont les suivantes : 1. combien d'éventualités introduisent les constructions en *faire-inf.*, CSF et CPE ? (voir section 2.1., points a., b. et c. respectivement) et 2. quelles sont les éventualités que la construction *faire+inf.* et CSF quantifient existentiellement ? (voir section 2.2., points a. et b.). Les deux problèmes sont distincts. En effet, une expression linguistique peut introduire un argument événement sans opérer une quantification existentielle sur celui-ci. Par exemple, (23) ne fait que décrire l'événement que l'énoncé (22) quantifie existentiellement (voir (Davidson, 67)).

### 2.1. Combien d'éventualités introduites ?

Pour répondre à la première question (combien d'éventualités introduisent les factitives et la CPE), on va, tout d'abord, individuer les éventualités dans la réalité. Suivant Davidson, deux événements sont distincts l'un de l'autre s'ils ont une histoire causale distincte et des

---

(17) parce que l'exemple focalise sur la participation du sujet). Mais il reste que même en structure causative, ces exemples ne sont pas complètement naturels, ce qu'il conviendrait d'expliquer.

effets distincts. Lorsqu'on aura montré que les deux éventualités que décriraient les factitives sont bien distinctes dans la réalité, il faudra vérifier si elles sont toutes les deux effectivement introduites par ces constructions. Pour ce faire, on aura recours au test classique des modificateurs. L'idée de Davidson est que les adverbes, les compléments de temps et de lieu portent sur l'argument additionnel référant à l'événement. Si la construction introduit effectivement deux éventualités, il faut donc s'attendre à ce qu'un même adjectif puisse donner lieu à deux interprétations distinctes, selon qu'il porte sur l'un ou l'autre argument supplémentaire.

a. Les deux événements que décriraient les factitives non-pronominales sont les suivants. L'un (e2) est désigné par le prédicat enchâssé (*assassiner* en (24)), et l'autre (e1) correspond à l'événement préparatoire de ce procès. Il est désigné par le prédicat *faire*. Le « nom » de cet événement préparatoire correspond à l'association du prédicat *faire* et de l'infinitif (*faire-assassiner* en (24)) :

24. *Pierre a fait assassiner Marie par Paul.*

Ces deux éventualités ont vraisemblablement une histoire causale distincte, puisque e1 est, dans le scénario le plus accessible, causé par une intention de Pierre, et e2 par une intention de Paul. Par ailleurs, elles ont également des effets différents : e1 provoque la préméditation de l'assassinat de Marie dans l'esprit de Paul, et e2 provoque la mort de Marie. Vérifions maintenant par le test des modificateurs si ces deux éventualités sont toutes deux introduites par la construction factitive. Comme l'illustrent ((25)-(26)), il apparaît qu'effectivement, un même adjectif peut générer deux interprétations différentes. Le changement de place de cet adjectif aide à distinguer les deux interprétations. À gauche du prédicat *faire*, le modificateur s'applique préférentiellement à e1 ; à sa droite, le modificateur s'applique indifféremment à e1 ou à e2 :

25. *Pierre a rapidement fait assassiner Marie par Paul.*

26. *Pierre a fait rapidement assassiner Marie par Paul.*

En (25), l'adjectif modifie préférentiellement la composante actionnelle de e1 (les actions de Pierre), alors qu'en (26), l'adjectif peut aussi bien modifier la composante actionnelle de e2 (les actions de Paul). La même ambiguïté est illustrée en (27) :

27. *J'ai fait envoyer le paquet à dix heures.*

Dans l'énoncé (27), le modificateur peut s'appliquer soit à l'e1 *faire-envoyer* ((27) se glose alors par « j'ai demandé à 10 heures qu'on envoie le paquet »), soit à l'e2 *envoyer* ((27) se reformule « j'ai demandé qu'on envoie le paquet à 10 heures »). L'ambiguïté de ces exemples confirme l'idée que les factitives non-pronominales introduisent deux éventualités distinctes.

b. Le même raisonnement permet de montrer que les constructions factitives pronominales décrivent également deux éventualités. Par exemple, le modificateur de (28) peut s'appliquer soit à e1 (l'énoncé peut alors se gloser par « il n'a mis que quelques minutes pour tomber dans le piège »), soit à e2 ((28) peut se reformuler par « quelques minutes ont suffi pour le mettre en boîte ») :

28. *Il s'est fait avoir en quelques minutes.*

29. *Pierre s'est presque fait étrangler par Marie.*

30. *Pierre s'est fait presque étrangler par Marie.*

31. *Marie s'est rapidement fait opérer.*

32. *Marie s'est fait opérer rapidement.*

33. ?*Et puis, hop ! Il s'est vite fait maquiller lentement, trop lentement par Léa.*  
 34. ?*Maladroitement, je me suis fait reprendre avec beaucoup d'adresse par mon voisin.*  
 35. \**Et puis, hop ! Il s'est fait maquiller vite et lentement, trop lentement par Léa.*  
 36. \**Je me suis fait reprendre maladroitement et avec beaucoup d'adresse par mon voisin.*

De nouveau, la place du modifieur contribue à distinguer les différentes interprétations possibles. Par exemple, en (31), l'adverbe *rapidement* s'applique préférentiellement à e1 (« on a vite fait en sorte qu'il soit opéré »), alors qu'en (32), il s'applique préférentiellement à e2 (« l'opération a été rapide »). Il est d'ailleurs possible, comme l'illustrent (33) et (34), d'insérer dans une même phrase des adverbes de sens contradictoire, ce qui ne s'explique que si ces modifieurs s'appliquent à deux entités distinctes<sup>6</sup>. Par ailleurs, l'inacceptabilité de (35) et de (36) confirment l'idée que le modifieur s'applique préférentiellement à un certain prédicat selon la place qu'il occupe dans l'énoncé.

c. En revanche, le test des modifieurs révèle que la CPE ne dénote qu'une éventualité<sup>7</sup>. En effet, en remplaçant la CSF par la CPE dans les exemples (28)-(34), on désambiguïse complètement les énoncés (comparer, par exemple, (29) et *Marie a été rapidement étranglée*).

Les points a., b. et c. permettent d'établir la différence sémantique entre factitives et CPE. En effet, on vient de montrer que les factitives pronominales et non-pronominales introduisent deux éventualités, alors que la CPE n'en dénote qu'une. L'analyse exposée ici contraint donc à abandonner l'idée défendue par (Ritter & Rosen, 93 :552), par exemple, selon qui la construction *faire+inf.* ne dénote qu'un événement.

## 2.2. Le verbe *faire* des constructions factitives est-il implicatif ?

Cette section est consacrée au deuxième point soulevé plus haut : de quelle(s) éventualité(s) le locuteur assume-t-il nécessairement l'existence en assertant un énoncé contenant une construction factitive ? La réponse à cette question va permettre, cette fois, de distinguer les factitives pronominales et non-pronominales, qui, on vient de le voir, introduisent le même nombre d'éventualités. Dans cet article, on traitera essentiellement des cas où le verbe factitif est d'aspect accompli. L'étude des énoncés comprenant une construction factitive d'aspect inaccompli exige qu'on envisage de plus près la catégorie aspectuelle des prédicats enchâssés, tâche qui dépasse le cadre de ce travail.

En assertant un énoncé contenant une construction factitive d'aspect accompli, le locuteur assume évidemment l'existence de e1. Par exemple, le locuteur de l'énoncé *Jean s'est fait conduire à la gare* assume l'existence de l'éventualité *faire conduire* ; de même, asserter l'énoncé *Marie lui a fait observer qu'elle avait tort* revient à assumer l'existence de l'éventualité *faire observer*. La question de savoir si le locuteur assume aussi, nécessairement, l'existence de e2 est moins triviale. On va voir que répondre à cette question revient à se demander si le verbe *faire* des constructions factitives est un *verbe implicatif*, tel que les définit (Karttunen, 71).

Le prédicat *réussir à* est l'exemple prototypique des verbes implicatifs. Ce type de prédicat a un complément infinitival. Appelons P la phrase enchâssée extraite de ce complément, et v(P) la phrase principale qui a le verbe enchâsseur pour prédicat. Par exemple, (38) est la P de

<sup>6</sup> Je me rends bien compte que les exemples (33) et (34) sont loin d'être parfaits, mais ils « passent » tout de même mieux que (35) et (36), et suffisent à mettre en relief l'existence des deux éventualités.

<sup>7</sup> La CPE peut introduire en plus de son argument davidsonien un argument état supplémentaire avec certains infinitifs (cf. (Kratzer, 2000)). Mais ces mêmes infinitifs introduisent aussi l'argument état supplémentaire dans la CSF. La CSF a donc toujours une éventualité de plus que la CPE.

la  $v(P)$  (37). Pour répondre à la définition stricte des verbes implicatifs, il faut remplir deux conditions. Premièrement,  $v(P)$  doit impliquer  $P$ , comme (37) implique (38)<sup>8</sup>. Deuxièmement,  $\neg v(P)$  doit impliquer  $\neg P$ , comme (39) implique (40)<sup>9</sup>. Le verbe de  $P$  doit avoir les mêmes propriétés temporelles et aspectuelles que celui de  $v(P)$  (cf. (Karttunen, 71)). Les inacceptabilités de (41) et de (42) confirment respectivement la première et la seconde relation d'implication. *Vouloir* est un exemple de verbe non-implicatif, comme le prouvent les énoncés (43) et (44), tous deux acceptables.

37. *John a réussi à résoudre le problème.*
38. *John a résolu le problème.*
39. *John n'a pas réussi à résoudre le problème.*
40. *John n'a pas résolu le problème.*
41. *\*John a réussi à résoudre le problème, mais il ne l'a pas résolu.*
42. *\*John n'a pas réussi à résoudre le problème, mais il l'a résolu.*
43. *John a voulu résoudre le problème, mais il ne l'a pas résolu.*
44. *John n'a pas voulu résoudre le problème, mais il l'a résolu.*

Dans la dernière section de son article, intitulée « Residual problems », (Karttunen, 71) range les verbes causatifs anglais *force*, *make*, *cause*, et *have* parmi les verbes implicatifs, bien qu'ils ne remplissent que la première condition. Appelons-les verbes implicatifs « faibles ». Les exemples que (Karttunen, 71) cite à l'appui de cette hypothèse sont reproduits et traduits en (45)-(48). Ainsi, (45) implique (46)<sup>10</sup>, mais (47) n'implique pas (48) :

45. *John a forcé Mary à rester à la maison.*
46. *Mary est restée à la maison.*
47. *John n'a pas forcé Mary à rester à la maison.*
48. *Mary n'est pas restée à la maison.*

La question est de savoir si l'équivalent français de *make* et de *have*, verbes que (Karttunen, 71) range aux côtés de *force*, répond à la définition des verbes implicatifs faibles comme cela l'est proposé pour l'anglais. Il faudrait conclure, si cela se vérifiait, qu'un énoncé affirmatif contenant un de ces verbes quantifie nécessairement sur les deux éventualités  $e_1$  et  $e_2$  qui ont été individuées dans la section précédente. En effet, pour ces verbes, les phrases en  $v(P)$  quantifient nécessairement sur  $e_1$ , et impliquent la phrase  $P$  correspondante, qui quantifie nécessairement sur  $e_2$ .

On va voir que les faits plaident contre l'assimilation des verbes factitifs français aux verbes implicatifs faibles.

a. *Les factitives non-pronominales.* Les énoncés (49)-(53), tous acceptables, montrent que ni *faire-à* ni *faire-par* ne satisfont l'implication de  $v(P)$  vers  $P$ . En effet, le contexte de ces exemples rend cette implication impossible. Leur locuteur assume l'existence de  $e_1$  et nie celle de  $e_2$ , en tout, ou en partie (comme en (53)). On mentionne entre crochets la phrase enchâssée  $P$  correspondant à l'énoncé en  $v(P)$ . A chaque fois, le locuteur tient  $v(P)$  pour vrai et  $P$  pour faux :

<sup>8</sup> Karttunen adopte la définition faible (austinienne) de l'implication : «  $p$  implique  $q$  » signifie ici uniquement qu'en assertant  $p$ , le locuteur s'engage à la vérité de  $q$ . Asserter  $\neg q$  n'engage pas à la vérité de  $\neg p$ .

<sup>9</sup> C'est ce deuxième point qui distingue les verbes implicatifs des verbes factifs. En effet, pour les verbes factifs,  $v(P)$  et  $\neg v(P)$  impliquent  $P$ .

<sup>10</sup> L'implication supposée entre (45) et (46) pourrait également être remise en question. L'énoncé *Il m'a forcé à rester, mais j'ai réussi à m'enfuir* ne semble pas complètement inacceptable.

49. *J'ai fait poster le paquet par DHL ce matin, je m'en souviens, je te le jure ! Ça n'est pas de ma faute s'ils ne l'ont pas posté.* [P= DHL a posté le paquet]  
 50. *Naïvement, j'ai fait étudier les poèmes pour le lundi suivant. Tu penses, aucun d'eux ne les avait ne fût-ce que relus !* [P= X ont étudié les poèmes]  
 51. *J'ai fait écouter ma sonate à Marie. Mais elle s'est bouché les oreilles tout le temps que je jouais.* [P= Marie a écouté ma sonate]  
 52. *Je lui ai fait observer qu'elle avait tort, mais sans succès.* [P= elle a observé qu'elle avait tort]  
 53. *J'ai fait traverser la rue à/\*par la vieille dame, mais au beau milieu elle s'est ravisée.* [P= la vieille dame a traversé la rue]<sup>11</sup>

En fait, dans ces exemples (hormis en (53)), le prédicat *faire* dénotant e1 est synonyme de *demander* ou *d'ordonner*, verbes illocutoires non-implicatifs (Karttunen, 71 :357). L'accomplissement d'un ordre ou d'une requête (e1) n'impliquant pas sa satisfaction (e2), on peut asserter e1 sans s'engager quant à l'existence de e2.

b. *Les factitives pronominales.* Avec ces constructions, le problème est différent, pour une raison qui reste à élucider. Le locuteur d'un énoncé contenant une factitive pronominale d'aspect accompli s'engage au moins à la vérité « partielle » de P<sup>12</sup>. Il ne peut asserter v(P) – autrement dit assumer l'existence de e1 –, tout en niant entièrement P – autrement dit en niant l'existence de l'intégralité de e2. C'est ce qu'illustre l'inacceptabilité de (54). Le locuteur doit au moins tenir P comme « partiellement vrai » pour rendre la phrase acceptable. C'est le cas, par exemple, en (55) :

54. *\*Pierre s'est fait opérer, mais finalement, au dernier moment, on a annulé l'opération.* [P= on a opéré Pierre]  
 55. *Il s'est fait conduire à la gare, mais il a très vite changé de destination quand il a su ce qui s'y passait.* (TO, 87) [P= on l'a conduit à la gare]

Avec le verbe *se faire* d'aspect accompli, v(P) implique donc P « en partie ». Cela ne suffit pas, cependant, pour ranger ce prédicat parmi les verbes implicatifs faibles, puisque ceux-ci exigent que v(P) implique P « tout court ».

On est en mesure, à présent, de cerner la contribution des constructions factitives aux conditions de vérité des phrases qui les contiennent. Leurs formes logiques sont présentées en (56)-(57) (seules les éventualités sont prises en compte). On présente en (58) une forme logique pour la CPE, de manière à pouvoir la comparer avec celle de la CSF passive (qui est, suivant (Kupferman, 95), sémantiquement équivalente à la CPE). « p<sub>e</sub> » désigne toute partie propre d'une éventualité e. Rappelons que ne sont pris en compte, ici, que les énoncés dont le prédicat principal est d'aspect accompli :

56. [avoir fait +inf.] :  $\exists (e1) \ \& \ \exists (e2)/\exists (p_{e2})/\neg \exists (e2) \ \& \ \text{CAUSE} (e1, e2)$

<sup>11</sup> La préposition *à* est préférée lorsque e1 et e2 sont simultanés ou représentés comme tels (voir Martin, en prép.)

<sup>12</sup> Pour ces constructions, il existe un infinitif avec lequel *se faire* se comporte comme *faire*. Il s'agit du verbe *entendre*. Par exemple, en (1), le locuteur s'engage à la vérité de v(P) tout en niant celle de P :

1. *Deux notes plaintives se sont fait entendre, mais malheureusement, il n'y avait personne dans les environs.* (d'après TO, 87)  
 2. *\*Deux notes plaintives ont été entendues, mais malheureusement, il n'y avait personne dans les environs.*

Cependant, il a déjà été noté que les CSF avec l'inf. *entendre* n'exhibent pas les propriétés prototypiques de cette construction.

57. [s'être fait+inf] :  $\exists(e1) \ \& \ \exists(e2)/\exists(p_{e2}) \ \& \ \text{CAUSE}(e1, e2)$   
 58. [avoir été+pp.] :  $\exists(e2)$

Comme le montrent (56)-(57), la différence cruciale entre les constructions en *faire* et en *se faire* est que seule la première autorise le locuteur à nier l'existence intégrale de e2. Par ailleurs, (57) et (58) permettent d'éclaircir la différence sémantique entre la CSF passive et la CPE. Le point fondamental est que *la CSF passive et la CPE ne quantifient pas sur les mêmes éventualités*. En effet, on voit qu'un énoncé à CSF-passive quantifie nécessairement sur e1, alors qu'un énoncé à CPE quantifie nécessairement sur l'éventualité équivalant à e2 dans la factitive. C'est ce qui permet d'expliquer la différence d'acceptabilité entre (55) et (59), exemples empruntés à (TO, 87) :

59. \**Il a été conduit à la gare, mais il a très vite changé de destination quand il a su ce qu'il s'y passait.* (TO, 87)

Dans la phrase passive (59), c'est le prédicat introduisant l'argument e2 qui porte l'aspect accompli. Le locuteur déclare donc e2 achevé, puis le présente comme inaccompli dans la seconde partie de son énoncé, de là la contradiction. En revanche, en (55), le prédicat portant l'aspect accompli introduit l'argument e1. Le locuteur a donc la possibilité de déclarer e2 inachevé sans se contredire.

A l'issue de cette analyse, on peut conclure *que ni les verbes factitifs pronominaux, ni les verbes factitifs non-pronominaux ne sont des verbes implicatifs faibles*, puisqu'une phrase affirmative v(P) contenant une de ces constructions n'implique pas sa proposition P qui quantifie sur l'e2 correspondant<sup>13</sup>.

Cependant, il est évident que même si ces formes permettent de nier e2, en tout ou en partie, leur interprétant assume par défaut l'existence de cette éventualité en l'absence de toute information contraire. Par exemple, à l'issue de l'interprétation de l'énoncé *Pierre a fait envoyer le paquet*, l'interprétant entretient par défaut la croyance que le paquet a été effectivement envoyé. Autrement dit, il y a une relation *d'implicature*, et non d'implication, entre v(P) et P : v(P) *implicite* P<sup>14</sup>. En ce sens, les factitives françaises sont des verbes que l'on propose de baptiser *implicatifs*.

### 3. Les rôles thématiques des factitives pronominales

Si le prédicat *faire* des constructions factitives décrit une éventualité, il faut lui attribuer une structure thématique propre, distincte de celle du prédicat enchâssé. C'est ce que propose (Miller, 91 : 259) pour les constructions non-pronominales, en faisant porter à certains arguments deux rôles thématiques distincts (Miller, 91 : 71). La thèse selon laquelle les factitives introduisent deux éventualités est également compatible avec l'analyse de la CSF causative de (Kupferman, 95), puisque celui-ci associe explicitement des rôles thématiques au prédicat *faire*. Mais il considère *faire* comme lexicalement vide dans la CSF passive, et donc sans structure argumentale, hypothèse qu'il faut abandonner si ce prédicat dénote une éventualité. Dans cette section, on propose des modifications à la structure thématique de la

<sup>13</sup> Si les factitives dénotent bien deux éventualités différentes, on devait s'attendre à cette conclusion, parce que Karttunen montre que les énoncés contenant un verbe implicatif « strict » ne dénotent qu'un seul et même événement (*réussir à résoudre le problème* ne dénote pas une éventualité de plus que *résoudre le problème*).

<sup>14</sup> On adopte ici la définition de l'implicature de (Sperber & Wilson, 86), qui proposent la traduction française *implication*. L'énoncé X a pour implicature/implication la croyance Y si tout interprétant qui accepte la vérité de X accepte également par défaut la vérité de Y en l'absence d'information contraire. Une implicature est annulable, à la différence de l'implication. Le verbe anglais *implicate* est traduit par S&W par *impliciter*, de là ma proposition de *verbes implicatifs* (qui m'est soufflée par Marc Dominicy).

CSF passive qui élimine ce problème, ainsi que les autres difficultés que l'on a exposées dans la section 1. Avant d'entrer dans le vif du sujet, on rappelle en (60)-(61) les structures thématiques qui se dégagent de (Kupferman, 95) :

60. *CSF passive* :  
EV *se-faire-inf.* [AGENT-NP-par, PATIENT-sujet]
61. *CSF causative* :  
(AGENT/CAUSE-sujet ) EV1 *faire-inf.* [AGENT/CAUSE-NP-par EV2 *inf.*  
PATIENT-se)]

On propose les structures alternatives (62)-(63). Les modifications proposées sont présentées point par point dans les sections suivantes.

62. *CSF passive* : CAUSE [EV1 (AGENT/CAUSE-Ø, PATIENT-se), EV2 (AGENT/EFFECTEUR-NP-par, PATIENT-sujet)]
63. *CSF causative* : CAUSE [EV1 (AGENT/CAUSE-sujet, PATIENT-se), EV2 (AGENT/EFFECTEUR-NP-par, PATIENT-se)]

### 3.1. L'Agent/Cause de e1 dans la CSF passive

Comme dans toutes les constructions factitives, e1 peut correspondre soit à un état, soit à un processus, soit à une action. On va donc logiquement associer le sujet de *faire* au rôle Cause dans les deux premiers cas, et au rôle Agent dans le troisième. Ce rôle n'est pas porté par un argument explicite dans l'énoncé en CSF passive, comme c'est le cas dans la CSF causative. En effet, dans la CSF causative, le rôle Agent/Cause du prédicat *faire* est par définition porté par l'argument dénotant S (cf. (Kupferman, 95)). En revanche, dans la CSF passive, l'argument Agent/Cause de *faire* est *omis*. Ce participant ne peut être dénoté que dans la structure en *faire+inf.* Ainsi, l'argument Cause *faire* en (64) est explicite dans la construction factitive non-pronominale correspondante (65), comme le rôle *omis* Agent /Cause en (66), explicité en (67) :

64. *Les pianos se font abîmer dans les déménagements.* (Kupferman, 95)
65. *Ça fait (s')abîmer les pianos dans les déménagements.*
66. *Tous les jours, des centaines d'arbres se font arracher dans la forêt amazonienne par des ouvriers.* (Kupferman, 95)
67. *Tous les jours, on/cette multinationale/le système fait arracher des centaines d'arbres par des ouvriers dans la forêt amazonienne.*

Il y a tout lieu de s'interroger sur l'impact de l'omission de l'argument Agent de *faire* dans la CSF passive au niveau pragmatique et discursif, d'autant qu'il s'agit d'un argument considéré comme « sémantiquement obligatoire » dans plusieurs approches (cf. (Bonami, 1999)). Il est intéressant, à ce propos, d'examiner les contraintes discursives pesant sur la possibilité d'omettre un autre argument sémantiquement obligatoire, à savoir l'argument Patient des verbes transitifs. Ces contraintes ont été étudiées par (Goldberg, 2000) pour l'anglais, et s'appliquent aux données françaises (voir aussi (Bonami, 1999 : 26-30)). Quelques exemples de Goldberg sont reproduits et traduits en (68)-(73) :

68. *Pat gave and gave but Chris just took and took.*
69. *Pierre donne, et Marie prend.*
70. *Peter recycles.*

- 71. *Pierre recycle.*
- 72. *\*Pierre breaks.*
- 73. *\*Pierre brise.*

Les contraintes identifiées par (Goldberg, 2000) sont les suivantes. Pour omettre l'argument Patient d'un verbe transitif, il faut d'abord que l'objet dénoté par l'argument omis soit très prévisible (non Focus, cf. le contraste entre (70) et (72)) et non-pertinent (non Topique). L'impossibilité d'anaphoriser l'argument omis confirme sa valeur non-Topique (cf. (Goldberg, 2000), dont on traduit l'exemple en (74)) :

- 74. Les tigres tuent seulement la nuit. *\*Elles sont plus faciles à prendre à ce moment-là.*

Par ailleurs, il faut qu'il y ait emphase (*emphasis*) sur l'action. C'est le cas, notamment, lorsque le procès est itératif, générique, contrastif, ou lorsque le locuteur se présente comme affecté par l'action (*Strong Affective Stance*)<sup>15</sup>. Elle voit dans ce principe (*Principle of Omission under Low discourse Prominence*) une application particulière du principe plus général du *windowing of attention* identifié par (Talmy, 96). L'idée de Talmy est qu'en plaçant une portion de la situation de référence à l'arrière-plan de la représentation, comme c'est le cas lorsqu'on omet le segment linguistique correspondant à cette portion, le locuteur renforce la saillance des informations explicites de l'énoncé, mises de ce fait à l'avant-plan de la représentation.

Les contraintes identifiées par (Goldberg, 2000) s'appliquent aussi au français. En effet, dans de nombreux cas, la généricité ou l'itérativité du procès rend possible l'omission de l'argument Patient :

- 75. *Moi, j'ai visité/je visite les grands villes du monde.*
- 76. *Moi, \*j'ai visité/OK Je visite.*
- 77. *Il a pillé/pille les idées de cet illustre inconnu.*
- 78. *??Il a pillé/OK Il pille.*

Curieusement, il se trouve que si la CSF est à sujet inanimé, et dès lors nécessairement passive puisque S ne peut, dans ce cas, participer au procès, elle a alors une préférence très marquée pour les procès génériques, comme le note (Kupferman, 95 :75). Les contrastes présentés en (79)-(84) le montrent clairement :

- 79. *#Mon piano s'est fait abîmer dans le déménagement.* (TO, 87)
- 80. *Les pianos se font abîmer dans les déménagements.* (Kupferman, 95)
- 81. *#Ces montagnes se sont fait escalader par des Italiens.*
- 82. *Et pourtant ces montagnes se font souvent escalader par les Italiens !* (Id.)
- 83. *#Cette maladie s'est fait traiter à la quinine.*
- 84. *Ces maladies se font traiter à la quinine.* (Id.)

<sup>15</sup> La plupart des exemples de (Goldberg, 2000) sont itératifs ou génériques. Dans d'autres exemples, l'omission est rendue possible par la charge affective dont le locuteur investit le procès : *He murdered !* Le cas se retrouve en français : *Il a tué !*

Il n'est pas étonnant que la généricité ou l'itérativité du procès facilite l'omission d'un argument. En effet, les arguments (Agent ou Patient) d'un tel procès dénotent des entités abstraites, vu le caractère itératif de l'événement. L'interprétation de ces entités peut donc reposer sur notre connaissance du procès générique, sans qu'il soit nécessaire de les mentionner. Evidemment, on doit s'attendre à ce qu'un argument omis ne puisse dénoter un participant non-prototypique au procès.

Cette contrainte discursive s'explique si l'on accepte l'hypothèse proposée ici, selon laquelle l'argument Agent de *faire* est omis dans la CSF passive. En effet, on peut alors expliquer la préférence qu'exhibe cette structure pour les procès générique ou itératif par le *Principle of Omission under Low discourse Prominence*<sup>16</sup>. Suivant ce principe, il faut qu'il y ait emphase sur l'action (contrainte satisfaite lorsque le procès est itératif ou générique) pour omettre l'argument Agent. La préférence discursive de la CSF passive pour les procès génériques serait donc un effet de l'omission de l'argument Agent de *faire*. Le même principe pourrait expliquer la préférence qu'exhibe le passif moyen pour les phrases génériques dans certains contextes, soulignée par (Kupferman, 95). En effet, on peut supposer un argument Agent omis dans cette construction aussi (Goldberg, 2000).

Pour résumer, les contrastes d'acceptabilité entre les énoncés présentés en (85)-(86) d'une part, et ceux des énoncés (77)-(78) d'autre part s'expliqueraient de la même façon<sup>17</sup>. Dans les deux cas, l'omission d'un argument rend obligatoire l'emphase sur le procès, contrainte remplie lorsque le procès est générique :

85. En Amazonie, les multinationales font arracher/ont fait arracher des centaines d'arbres par des ouvriers.
86. En Amazonie, des centaines d'arbres se font arracher tous les jours/#se sont fait arracher par des ouvriers. (d'après Kupferman, 95)

Ces propositions sont reprises dans la structure thématique (62). L'argument Agent/Cause omis est symbolisé par «  $\emptyset$  ».

### 3.2. Le réflexif « se » est argumental en CSF passive et en CSF causative

La deuxième difficulté soulevée par (60) concerne le réflexif « se » en CSF passive : *se* ne serait, selon (Kupferman, 95), qu'une simple morphologie. On propose, ici, d'analyser *se* comme un argument dans les deux CSF.

a. *se* en CSF passive : *se* est associé au rôle Patient de e1. Par exemple, *Marie s'est fait assassiner* peut se gloser, dans le métalangage, par  $\emptyset$  fait assassiner *se*. Le rôle Patient de e2 est attaché au sujet de l'énoncé, comme dans une phrase passive en *être*.

b. *se* en CSF causative : le réflexif est l'objet de l'infinitif enchâssé (cf. (Kupferman, 95)). On lui associe donc le rôle Patient en e2. Mais le clitique doit nécessairement, aussi, être associé au rôle Patient de e1. En effet, S « se vise lui-même » au moment de réaliser l'événement préparatoire du procès. Par exemple, l'instigation d'un assassinat (e1) par l'assassiné (S) a nécessairement l'assassiné pour Patient (*se*).

### 3.3. Les restrictions de sélection sur l'argument en *par* : le rôle Effecteur

Une troisième difficulté soulevée par les approches précédentes est liée aux restrictions de sélection sur l'argument en *par*. Suivant (Kupferman, 95), cet argument accepte aussi bien le rôle Cause que le rôle Agent en CSF causative (cf. (61)). Dans la CSF passive, il aurait nécessairement le rôle Agent (cf. (60)). C'est pour cela que la CSF passive serait refusée dans ses exemples (87)-(88), lorsque le NP-*par* porte le rôle Cause (jugements de Kupferman, qui

<sup>16</sup> Ce principe, initialement formulé pour expliquer les cas d'omission de l'argument Patient, peut être étendu au cas d'omission de l'Argument Agent (Goldberg, c.p.).

<sup>17</sup> Il serait sans doute opportun de distinguer mieux les cas où l'argument omis peut être explicité par l'énoncé tel quel, et les cas où l'argument omis ne peut s'explicitier que par une construction syntaxique voisine mais distincte.

ne prend en considération que l'énoncé à CSF passive, et non son homonyme à CSF causative) :

87. *a/b Léa s'est fait décoiffer par Max/\*le voyage.* (Kupferman)  
 88. *a/b Le pauvre s'est fait étrangler par le tueur/\*cette cordelette.* (Kupferman)  
 89. *\*Le pauvre s'est fait étrangler par sa cravate.*

En revanche, (87) et (88) deviendraient acceptables lorsqu'ils comprennent la CSF causative.

Cette hypothèse soulève deux problèmes. Premièrement, il n'est pas certain que (87b) et (88b) ne soient acceptables que si S est considéré comme responsable du procès dénoté par l'infinitif. Il semble que ces exemples sont appropriés même dans un contexte où S n'est pas (représenté comme) responsable du procès. Il faudrait donc conclure que la CSF passive peut associer le rôle Cause au NP-par tout aussi bien que la CSF causative.

Une deuxième difficulté inhérente à cette position est qu'elle ne permet pas de faire la différence entre (87) et (88), qui peuvent être sauvés, et (89), irrécupérable<sup>18</sup>. La solution que je propose à ces problèmes consiste à associer à N1 le rôle Agent ou Effecteur, et à lui interdire le rôle Cause pour les deux CSF<sup>19</sup>. Le rôle Effecteur est défini comme suit<sup>20</sup>. Une entité se voit attribuer ce rôle dans un événement lorsque 1. il y change d'état, et que 2. ce changement d'état est en partie au moins causé par l'entité elle-même, ce qui implique qu'elle jouisse d'une certaine autonomie par rapport aux autres entités prenant part à l'événement. Le rôle Effecteur est donc plus contraint, sémantiquement, que le rôle Cause. N1 ne peut « se contenter » de porter le rôle Cause ni dans la CSF passive, ni dans la CSF causative. Par ailleurs, un Effecteur se distingue d'un Agent parce que ce changement d'état n'est pas causé par une intention, sous aucune description.

Ainsi, (89) est inacceptable parce que N1, dans cet énoncé, est complètement dépendant de S : il est inconcevable qu'une cravate se meuve indépendamment de son porteur, contrairement à la cordelette en (88) qui peut être animée d'une dynamique propre, et sur laquelle les autres participants à e2 n'exercent pas nécessairement de contrôle. L'obligation d'associer le rôle Effecteur à un N1 non-humain rend également compte des contrastes présentés en (90)-(99) et en (18)-(19)<sup>21</sup> :

90. *Je me suis fait étrangler avec/\* par mon écharpe.*  
 91. *Isadora Duncan s'est fait étrangler par son écharpe qui s'est prise dans l'essieu de sa voiture.*  
 92. *\*La carriole est venue se faire fracasser contre le mur.*  
 93. *La carriole est venue se faire fracasser sous un camion.* (Céline/FRANTEXT).  
 94. *\*Il s'est fait trahir par son intelligence.*  
 95. *Il s'est fait trahir par son habilité à réagir/sa bêtise/son accent russe/par sa nervosité.*  
 96. *Je me suis fait blesser avec/\* par un clou.*

<sup>18</sup> On pourrait soutenir que cet exemple est acceptable dans l'interprétation où un assassin se sert de la cravate de sa victime comme d'un instrument. Cependant, dans ce cas, *avec* s'impose. On se retrouve alors dans le cas de figure le plus simple, où e2 se voit associer un véritable Agent, à savoir celui qui manipule l'instrument. En effet, le complément en *avec* présuppose un argument Agent (cf. (Mari, 2000 :166ss). Comme on cherche ici à rendre compte des possibilités d'avoir un e2 sans Agent, on n'envisage pas cette interprétation.

<sup>19</sup> La question de savoir si e2 peut se voir associer le rôle Expérimenteur est exclue de la discussion. Notons qu'il ne semble pas exister d'argument décisif pour exclure ce rôle.

<sup>20</sup> On emprunte le terme Effecteur en l'adaptant à (Van Valin & Wilkins, 96).

<sup>21</sup> Les exemples (91)-(93)-(95)-(97)-(99) peuvent contenir soit la CSF causative, soit la CSF passive, selon que l'on considère S comme responsable ou pas.

97. *Dans Steam Boat Billy Jr, quand Buster Keaton se fait loucher par la façade, ce n'est pas du montage.*  
 98. *Il s'est fait étouffer avec/\* par sa couette.*  
 99. *Ah, je me souviens, quand Laurel et Hardy se font étouffer par un tuyau d'arrosage !*

Maintenant que les structures thématiques des deux CSF ont été réexaminées, on va analyser la relation causale entre e1 et e2, qui joue un rôle crucial dans l'interprétation des factitives pronominales.

### 3.4. La relation causale entre e1 et e2 et les effets discursifs de la CSF

Il a déjà été remarqué que l'utilisation de la CSF est plus contrainte dans les discours formels que dans le discours oral (Kupferman, 95 : 60). On a souvent souligné sa valeur « expressive », « détrimentale » (Gaetone, 83). Cette valeur pragmatique se retrouve essentiellement dans la version passive de la CSF. On va pouvoir expliquer cette spécialisation stylistique à partir de la relation causale entre e1 et e2, schématisée dans les structures thématiques exposées dans les sections précédentes.

Cette relation causale est très forte. En effet, les factitives *présentent* e1 comme l'étape nécessaire à l'occurrence de e2. Par exemple, (100) et (101) implicent (102) ; de même, (103) implicite (104) :

100. *Pierre a fait endormir Léa par Marie.*  
 101. *Léa s'est fait endormir par Marie.*  
 102. Si e1 n'avait pas eu lieu, Marie n'aurait pas endormi Léa.  
 103. *Le froid a fait acheter un manteau à Marie.* (Abeillé, Godard et Miller, 97)  
 104. Si e1 n'avait pas eu lieu, Marie n'aurait pas acheté de manteau.  
 105. Implicature I : Si e1 n'avait pas eu lieu, e2 n'aurait pas eu lieu (*ou* e1 est une condition nécessaire de e2)

Cette implicature I, reprise sous 105, a plusieurs corollaires pour l'interprétation<sup>22</sup>. Tout d'abord, elle oriente l'interprétant au moment d'identifier e1 (qu'il s'agisse d'une action ou d'un état), caché sous le prédicat « faire » (cette éventualité n'est nommée que de manière indirecte par *faire-inf.*)<sup>23</sup>. Ainsi, l'implicature I guide naturellement l'interprétant vers les scénarios où l'occurrence d'une éventualité 1 est réputée nécessairement provoquer l'éventualité 2. En cela, la factitive stimule la connivence entre locuteur et interprétant. En effet, pour identifier l'éventualité que le locuteur pourrait avoir à l'esprit, l'interprétant doit s'appuyer sur une « théorie naïve » du monde qu'il suppose partager avec lui. Pour deviner la relation causale nécessaire que le locuteur aurait en tête, l'interprétant doit s'interroger sur les

<sup>22</sup> (Miller, 91 : 258-259) relève la même implicature pour la causative non-pronominale : « Without the intervention (or presence) of S, the situation in question would not obtain ». Il ne s'agit pas, évidemment, d'une implication. En effet, en réalité, e2 peut très bien avoir lieu sans que e1 ait lieu. Par exemple, la négation de (103), à savoir *Le froid n'a pas fait acheter un manteau à Marie* peut être vraie alors que la phrase *Marie a acheté un manteau* est vraie aussi, ce qu'illustre l'acceptabilité d'un exemple comme *Le froid n'a pas fait acheter un manteau à Marie, mais elle en a acheté un quand même*. Cependant, cette phrase est bizarre. Cela est normal, si on accepte l'idée que les énoncés affirmatifs implicent (*implicate*) (105).

<sup>23</sup> Avec la factitive non-pronominale et la CSF passive, l'identification de e1 (*faire-inf.*) est facile, parce que la Cause/l'Agent de e1 est explicite. Mais avec la CSF passive, l'identification est plus complexe, parce que l'Agent de *faire* n'est pas identifiable syntaxiquement. Notons, par ailleurs, que l'on peut interpréter la CSF passive sans que le calcul référentiel sur l'Agent/la Cause de e1 aboutisse. Il suffit que le rôle soit interprété. Les effets discursifs qui vont être exposés ont lieu quand bien même seul le rôle est interprété.

liens que le locuteur établit entre les éventualités, ce qui revient à sonder sa vision du monde. C'est ce qui explique que la CSF ait souvent été jugée plus subjective, moins formelle que la CPE. En effet, la CPE ne fait qu'asserter l'existence d'une éventualité que la CSF présente comme la conséquence obligée d'une éventualité « cachée ». Par exemple, le locuteur de (106) engage davantage sa vision du monde que celui de (107), parce qu'il implique par I qu'il existait une condition nécessaire au renvoi de l'employé :

106. *L'informaticien s'est fait virer par Pierre.*

107. *L'informaticien a été viré par Pierre.*

La CSF est dès lors cantonnée aux types de discours qui autorisent que le locuteur suggère entretenir une opinion sur l'origine causale de e2. Elle serait stylistiquement déviante, par exemple, sous la plume d'un greffier rendant compte d'une séance de l'Assemblée nationale française :

108. *#M. F. Jospin se fait reprendre sur ce point par M. N. Mamère.*

109. *M. F. Jospin est repris sur ce point par M. N. Mamère.*

La bizarrerie de (108) dans ce genre de discours est également due au fait que I contribue à narrativiser l'énoncé, puisqu'elle établit un lien causal entre plusieurs éventualités. La CSF est, en ce sens, un opérateur de « narrativisation ».

I rend également (111) plus tendancieux que (110), dans la mesure où elle suggère qu'un état de fait particulier était nécessaire à l'agression de S. La CSF oriente davantage le lecteur vers certains scénarios stéréotypiques, associant par un lien de causalité nécessaire certains états de fait précis et l'insécurité dans les villes. De là le côté plus « feuille de chou » de (111) :

110. *Madame Dupont a été agressée hier après-midi dans la cité.*

111. *Madame Dupont s'est fait agresser hier après-midi dans la cité.*

Par l'implicature I, la CSF en vient ainsi à syntaxiquement enrégimenter l'idée de déterminisme. C'est ce qui explique que (113) soit plus approprié que (112) à remplir les intentions romanesques de Zola, qui veut montrer, dans la *Bête humaine*, que son héros est en partie irresponsable de ses actes. Son héritage social, ses ancêtres alcooliques (e1) sont identifiables, en amont, comme la cause de l'acte dont il n'est que partiellement responsable :

112. *Séverine a été tué par Lantier.*

113. *Séverine s'est fait tuer par Lantier.*

On aborde là le deuxième effet discursif intéressant de l'implicature I. Celle-ci bloque l'interprétation où l'Agent de e2 agit entièrement « à son propre compte », puisque e1 est *présenté comme* la cause nécessaire de e2. Par exemple, (100) et (101) annulent l'interprétation où Marie endort Léa uniquement parce qu'elle en a l'intention. L'implicature I a ainsi pour corollaire l'implicature I' :

114. Implicature I' : une autre entité est co-responsable de e2

L'interprétant est ainsi incité à identifier ce co-responsable. S est préféré, puisque c'est l'individu le plus accessible en contexte. C'est pour cela que l'on a si souvent vu dans la CSF une structure essentiellement causative. Mais des informations contextuelles peuvent empêcher que l'on responsabilise S (cf. p.e. (11)). Dans ce cas, une entité 'Ø' est rendue

responsable, qu'il s'agisse d'un Agent, si e1 comprend des actions (p.e. (115)), ou d'une Cause lorsque e1 correspond à une situation à laquelle on ne peut associer un Agent particulier. C'est alors l'entité Cause présumée de cette situation qui est co-responsable de e2. Par la CSF, le locuteur peut même suggérer à l'interprétant de s'identifier lui-même avec l'entité Cause co-responsable. En cela, la CSF est un instrument rhétorique efficace. Par exemple, en (116), la CSF aide à culpabiliser le lecteur. En effet, l'argument Agent, omis en CSF passive, n'attend qu'à être incarné : une place est ainsi aménagée pour le lecteur dans la représentation sémantique de la construction, qui peut ainsi plus facilement s'identifier comme le co-responsable de la situation e1 nécessaire à l'occurrence de e2 :

115. *Marie s'est fait assassiner par son mari. C'est son amant qui avait tout organisé.*

116. *Chaque année, des milliers de grenouilles se font écraser sur les autoroutes. Aidez-nous à les sauver en versant vos dons.*

Lorsqu'aucune de ces identifications n'est possible, la CSF acquiert alors une valeur fataliste. En effet, on ne peut s'en prendre qu'au Destin, lorsque 1. l'Agent de e2 n'est pas entièrement responsable de ses actes, 2. e2 n'a eu lieu que parce que e1 a eu lieu, et 3. personne, même pas l'interprétant, ne peut se considérer comme le co-responsable de e1 (voir (117)). C'est alors vers la structure causale de l'univers que l'on se retourne, pour faire porter le chapeau au Destin. La CSF acquiert alors le parfum d'un « Quel destin ! » qui, remarquons-le, n'est pas encodée par la CPE :

117. *a. Ce chien a traversé toute la ville, et puis se fait écraser devant la maison de ses maîtres. (d'après TO)*

*b. Je me suis fait piquer par une bestiole !*

On abonde ainsi dans le sens de (Mantchev, 76), pour qui « le sens de cette construction devient fataliste »<sup>24</sup>.

Mises ensemble, les deux implicatures I et I' ont un autre corollaire discursif remarquable. En effet, on ne remonte l'histoire causale d'une éventualité de la sorte que dans la mesure où on lui accorde de l'importance et qu'il est pertinent de s'interroger sur son évitement. Par ces implicatures, le locuteur suggère ainsi 1. qu'il considère e2 comme particulièrement désirable ou particulièrement indésirable (c'est l'*Affectedness Constraint*, cf. e.a. (Kinoushi, 01)) et 2. qu'il aurait pu ne pas être obtenu ou être évité si e1 n'avait pas existé. Le premier point est connu depuis Gaatone (qui intitulait son article « Le désagréable dans la syntaxe »). Mais le fait de dire que la CSF s'est spécialisée dans l'usage des prédicats détrimementaux (ou, à l'inverse, positifs) n'est pas suffisant pour différencier la CSF de la CPE. En effet, la CPE peut tout aussi bien que la CSF asserter un procès (dés)agréable. C'est le fait de suggérer l'évitement de e2 qui est propre à la CSF. Contrastons, par exemple, (116), (118) et (119) :

118. *Chaque année, des milliers de voitures sont écrasées à la casse.*

119. *#Chaque année, des milliers de voitures se font écraser à la casse.*

(116) était bon parce qu'il est pertinent, dans un tract écologique, de suggérer que e2 pourrait être évité si e1 n'avait pas eu lieu (en construisant des souterrains à grenouille avec l'aide du lecteur, p.e.). Dans le même genre de texte, le procès dénoté par (118) est également détrimental : il est mal, sous-entend le locuteur de cet énoncé, de produire tant de voitures.

<sup>24</sup> Mantchev est cité par (Gaatone, 83), qui rejette la proposition, puis par (TO, 87), qui l'acceptent, mais pour d'autres raisons que moi. Elles y voient un argument à leur thèse selon laquelle S est chaque fois responsable du procès, qu'il contribue toujours à instaurer (et dans certains cas, c'est le destin qui en a décidé ainsi).

Mais (119) est drôle parce qu'en suggérant, en plus, que e2 pourrait être évité, l'énoncé présente le non-écrasement des voitures comme désirable, ce qui ne rend l'énoncé acceptable à tous égards que dans la bouche d'un individu excentrique.

L'*Affectedness Constraint*, si souvent attachée à la CSF ((cf. Kinouchi, 01) et (Hübler, 98) pour le *get* anglais), selon laquelle le locuteur marque par cette structure son intérêt pour e2, n'est donc pas suffisante pour expliquer son emploi. La question de l'évitement de e2 est tout aussi importante<sup>25</sup>.

#### 4. La dénotation des verbes psychologiques causatifs

On en vient maintenant à la dernière partie de l'exposé, consacrée à la dénotation événementielle des verbes psychologiques causatifs. A l'issue de celle-ci, on sera capable d'expliquer les différences d'acceptabilité entre énoncés (a) et (b) présentés en (1).

Il a déjà été remarqué, pour le français (cf. (Ruwet, 72 et 95)) et pour l'anglais (cf. Di Desidero, 93), que tous les verbes psychologiques causatifs ne passent pas avec le même bonheur les tests d'agentivité classiques :

120. \**Michael persuaded Alece to delight/amaze/fascinate the children.* (Di Desidero)  
 121. *Michael persuaded Alice to amuse the children.* (Id.)  
 122. \**The magician deliberately/reluctantly confused the subject.* (Id.)  
 123. \**The baker deliberately/reluctantly delighted the children with a cake.* (Id.)  
 124. *The magician deliberately amused the subject.* (Id.)  
 125. *Il a délibérément séduit/encouragé/enquiquiné/influencé/envoûté/offensé/cajolé Marie.*  
 126. *Il a délibérément \* ? attiré/ ??stimulé/ ?agacé/ \*marqué/ \*enchanté/ ??indigné/ Marie.*  
 127. *Je l'ai persuadé de séduire/d'encourager/d'enquiquinerd'/influencer/d'envoûter/d'offenser/cajoler Marie.*  
 128. *Je l'ai persuadé \*d'attirer/ ??de stimuler/ ?d'agacer/\*de marquer/ \*d'enchanter/ \*d'indigner Marie.*

Selon (Di Desidero, 93), pour qui les verbes psychologiques causatifs dénotent tous un événement mental, la différence entre les prédicats de type a (*amuse*) et de type b (*amaze*) tient aux propriétés de leur Agent respectif : « The Agent [of *amuse* verbs] acts with sufficient intent, volition and control to provoke the reaction of amusement from the Experiencer. [...] Agents of *amaze* verbs cannot act with sufficient intent, volition and control to provoke the expected reaction of the Experiencer. » Les inacceptabilités présentées en (120)-(124) tiendraient à l'impossibilité, pragmatiquement, de susciter volontairement l'événement mental dénoté.

(Ruwet, 95) défend une position similaire, dans la mesure où il fait de la différence entre les prédicats de l'un ou de l'autre type un problème pragmatique : les prédicats du type *amuser* seraient les seuls à avoir un Sujet Intentionnel qui aurait pour Corrélat Intentionnel l'entité dénotée par l'objet direct.

<sup>25</sup> L'*Affectedness Constraint* si souvent attachée à la CSF passive peut également s'expliquer par le principe de (Goldberg, 2000), si l'on accepte l'idée que cette construction omet l'argument Agent du prédicat *faire*. En effet, suivant ce principe, ces accents expressifs seraient une manière de répondre à la contrainte qui veut qu'il y ait emphase sur le procès lorsqu'un argument est omis.

Pourtant, la vie offre quantité de contre-exemples à ces solutions pragmatiques. D'une part, il est tout à fait possible d'avoir envie, par exemple, d'*indigner* son voisin, et de contrôler tous les paramètres permettant de satisfaire cette intention ; d'autre part, je suis *de facto*, dans ce cas, un véritable Sujet Intentionnel qui a un autre individu, dénoté par l'objet direct, pour Corrélat Intentionnel. Si cela est vrai, la difficulté à insérer les verbes (b) dans des constructions agentives ne peut s'expliquer par une impossibilité ontologique.

L'hypothèse que l'on va défendre ici est que ces deux classes de verbe n'introduisent et ne quantifient pas le même nombre ni les mêmes types d'éventualités. C'est pour cela, on va le voir, qu'ils ne s'insèrent pas avec la même facilité dans les constructions agentives (cf. les nombreuses données de (Ruwet, 72 et 95)), dont les structures factitives étudiées ici.

Les verbes (a) ont un argument supplémentaire en plus de leur argument davidsonien. Ils introduisent ainsi deux éventualités, à savoir l'événement auquel participe S (ou  $e\phi$ ), et l'événement ou l'état mental qui affecte l'individu dénoté par le NP-objet (ou  $e\Psi$ )<sup>26</sup>. Le test des modifieurs le prouve : le même adverbe donne lieu à deux interprétations distinctes, selon qu'il modifie  $e\phi$  ou  $e\Psi$ . Par exemple, en (141), « longtemps » peut s'appliquer à l'argument introduisant  $e\phi$  ((129) peut alors se gloser par « les actions enquiquinantes de Pierre ont duré longtemps ») ou à celui qui introduit  $e\Psi$  ((129) se glose alors, p.e., par « Marie a longtemps trouvé Pierre enquiquinant ») :

129. *Pierre a longtemps enquiquiné Marie.*

Par ailleurs, les verbes (a) quantifient soit uniquement sur  $e\phi$ , soit uniquement sur  $e\Psi$ , soit sur  $e\phi$  et  $e\Psi$ .

1. *Le verbe (a) quantifie uniquement sur  $e\phi$ .* Dans ce premier cas de figure, l'individu dénoté par le NP-objet (O) ne change pas d'état mental ; la vérité de la phrase se « détache » alors des états mentaux de O. Cette possibilité (voir (130)-(131)) est déjà captée par (Ruwet, 95 :36):

130. *Pierre séduisait/encourageait/enquiquinait/influençait/envoûtait/offensait/cajolait Marie, mais ça ne marchait pas du tout : elle ne se rendait compte de rien.*

131. *Eva a provoqué (lascivement) Adam, mais celui-ci est resté de glace.* (Ruwet, 95)

Dans ce cas, le seul fait que S accomplisse des actions affectantes (séduisantes, offensantes) suffit à rendre la phrase vraie<sup>27</sup>.

2. *Le verbe (a) quantifie uniquement sur  $e\Psi$ .*  $e\Psi$  peut avoir lieu même si S n'accomplit pas d'actions, ou si S n'existe pas ou plus. S n'est donc plus Agent comme dans le cas précédent, mais uniquement Thème des représentations de O. On donne des exemples de ce cas de figure en (132) et (133) :

132. *Pierre séduit Marie.*

≅ L'idée que Marie se fait de Pierre séduit Marie.

<sup>26</sup> (Davidson, 1967 : 74) avait déjà observé que sous les verbes psychologiques causatifs se cachent deux événements : « Quand je m'arrange pour critiquer quelqu'un en critiquant sa cravate, je suis la cause du fait qu'il soit vexé, mais *c'est un autre événement*, le fait que j'aie dit quelque chose de méchant, qui est la cause de la vexation que je lui inflige » [je souligne]. Par ailleurs, (Kratzer, 2000) propose d'introduire pour les verbes *depress* ou *worry* un argument état en plus de l'argument davidsonien, position similaire à celle qui est présentée ici, sauf que je crois que l'argument supplémentaire peut aussi introduire une éventualité dynamique.

<sup>27</sup> Il faut cependant que S ait O pour visée (les phrases (130) sont fausses si Pierre est à Moscou, Marie est en Indonésie, sans téléphone portable).

133. *Bien longtemps après sa disparition, Pierre continue à envoûter Marie.*

Le point crucial est que *S* est Thème et non pas Agent lorsque le verbe quantifie uniquement sur *eΨ*.

3. Le verbe (a) quantifie sur *eφ* et *eΨ*: S accomplit des actions dans le but de provoquer un événement mental dans le chef de O et y parvient. Ces deux événements sont bien distincts. Le premier a pour cause une intention de S et pour effet certains changements dans le monde physique<sup>28</sup>. Le second a pour cause certaines représentations mentales de O et pour effet un changement d'état mental de O. Par ailleurs, *eφ* cause *eΨ*: c'est parce que S accomplit ces actions que O acquiert les représentations mentales qui provoquent *eΨ*.

Les verbes (b) n'offrent pas les mêmes possibilités. Tout d'abord, ils n'introduisent qu'une éventualité, à savoir *eΨ*. C'est ce que révèle le test des modifieurs. En effet, avec ces verbes, aucun adverbe ne révèle la présence d'un *eφ* additionnel. Par exemple, (134) ne peut se gloser par « Pierre a vite accompli des actions indignantes pour Marie ». La seule glose possible est celle où l'adverbe modifie *eΨ* (« Marie a vite été indignée »):

134. *Pierre a vite indigné Marie.*

Comme les verbes (b) ne peuvent pas décrire d'*eφ*, S n'est jamais Agent, mais toujours Thème. Cela contribue à éclairer les nombreuses observations de (Ruwet, 72 et 95) sur l'incompatibilité de ces verbes avec les expressions agentives, et notamment avec les adverbes « orientés sur l'agent », comme l'illustre (126).

Par ailleurs, ces verbes ne peuvent évidemment pas quantifier sur l'*eφ*, puisqu'ils n'introduisent pas cet argument. Les cas de figure (1) et (3) exposés plus haut pour les verbes (a) sont donc automatiquement exclus. C'est ce que confirment, respectivement, (135) et (136):

135. *Pierre*            *\*attirait/ ?stimulait/ ??agaçait/*            *\*marquait/ ??enchantait/*  
                          *\*indignait/ ??effrayait Marie, mais ça ne marchait pas du tout.*

136. a. *Pierre a séduit/\* attiré Marie et y est parvenu.*

En (136), le verbe « parvenir » indique que certaines actions (*e1*) ont effectivement provoqué l'événement escompté (*e2*). La structure « faire X et y parvenir » implique l'existence de deux éventualités distinctes, à savoir, dans le cas des verbes psychologiques causatifs, un *eφ* et l'*eΨ* correspondant. L'inacceptabilité des verbes (b) dans cette structure est due au fait qu'ils excluent le cas de figure 3.

Maintenant que les propriétés dénotationnelles propres à chaque type de verbes psychologiques causatifs ont été tirées au clair, il devient facile d'expliquer les contrastes présentés en (1).

Le problème est très simple. Dans les factitives, comme l'indiquent (62) et (63), N1 doit être l'Agent ou l'Effecteur de *e2*. Parmi les éventualités qui peuvent être décrites par les verbes psychologiques causatifs, *eφ* est le seul dont N1 peut être l'Agent. En effet, on l'a vu, N1 est Thème en *eΨ*. Pour que N1 soit Agent, il faut donc que *e2* dénote un *eφ*. Comme seuls les verbes psychologiques de type (a) sont capables de décrire ce genre d'éventualité, ce sont les seuls à pouvoir entrer sans problème dans ces constructions.

<sup>28</sup> Les actions de S ont également des effets dans le monde social: O acquiert *nécessairement* de nouvelles propriétés sociales lorsqu'il est la visée des actions *φ* de S, même sans s'en rendre compte. Par exemple, dans certains contextes sociaux, on peut offenser un enfant de trois jours, sans qu'il puisse réellement s'en offenser. Les propriétés sociales acquises par O suite aux actions *φ* de S doivent donc être distinguées de *eΨ*.

## 5. Conclusion

Le test des modifieurs a révélé que les factitives pronominales et non-pronominales décrivent deux éventualités. Seul la première éventualité est nécessairement quantifiée par les énoncés comprenant ces constructions. Le verbe *faire* des factitives françaises n'est donc pas un verbe implicatif, au sens de (Karttunen, 71). Cela a permis d'établir que la CSF-passive et la CPE n'ont pas les mêmes conditions de vérité. Par ailleurs, la relation causale entre les deux éventualités encodée par la CSF a permis de mettre à jour certaines implicatures de cette construction, à l'origine de ses valeurs discursives.

On a également montré que les différences entre CSF passive et CSF causative tiennent à l'entité associée au rôle Agent ou Cause de e1, et que ces deux constructions imposent le rôle Agent ou Effecteur à N1 en e2. Par ailleurs, le test des modifieurs a révélé qu'une seule classe de verbes psychologiques causatifs décrivent les actions ou les changements d'état dont N1 est l'auteur. Ce sont donc les seuls à pouvoir entrer dans la CSF, puisque celle-ci impose le rôle Agent ou Effecteur à N1 en e2.

## 6. Bibliographie

Bonami, O., 1999, *Les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux. Analyse syntaxique, sémantique et lexicale*, Thèse de doctorat, Linguistique, Université de Paris VII (dactyl.).

Carlson, G., 1998, « Thematic roles and the individuation of events », dans S. Rothstein, *Events and Grammar*, Dordrecht, Kluwer, 35-51.

Davidson, D., 1993 [1967], *Actions et Événements*, Paris, Presses Universitaires de France, 149-171.

Di Desidero, L., 1993, « Psych-verbs and the nature of complex events », *Northwestern Working Papers in Linguistics*, 5, 11-22.

Dubois, J., 1967, *Grammaire structurale du français*. Paris, Larousse.

Gaatone, D., 1983, « Le désagréable en syntaxe », *Revue Romane*, 18, 161-174.

Goldberg, A., 2000, « Patient arguments of causative verbs can be omitted: the role of information structure in argument distribution », dans N. Gisborne, *Language Science*, 34, 4-5, 503-524.

Hübler, Axel, 1998, *The Expressivity of grammar : grammatical devices expressing emotion across time*. Berlin/New-York, Mouton de Gruyter.

Karttunen, 1971, « Implicative Verbs », *Language*, 47, 340-358.

Kinouchi, Y., 2001, *Passif, causatif et autres constructions en français et en japonais*. Osaka, Osaka University of Foreign Studies, 27.

Kratzer, A., 2000, « Building statives », University of Massachusetts at Amherst (ms).

Kupferman, L., 1995, « La construction passive en 'se faire' », *Journal of French Language Studies*, 5, 57-83.

Lepore, E. et B. McLaughlin, 1985, *Actions and Events. Perspectives on the Philosophy of Donald Davidson*. Oxford/Cambridge, Blackwell.

Mari, A., 2000, *Polysémie ou décidabilité. Le cas de avec ou l'association par les canaux*. Thèse de doctorat, Linguistique, EHESS (dactyl.).

Miller, P., 1992, *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*. New York, Garland.

Ritter, E. et S. Rosen, 1993, « Deriving causation », dans *Natural Language and Linguistic Theory*, 11, 519-555.

Ruwet, N., 1972, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris, Seuil.

Ruwet, N., 1995, « Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs ? », dans *Langue Française*, 105, 28-39.

Sperber D. & D. Wilson, 1986, *La pertinence*, Paris, Minuit.

Spang-Hanssen, E., 1967, « Quelques périphrases du français moderne », *Actes du 4<sup>ème</sup> Congrès des Romanistes scandinaves*, n° spécial *Revue Romane*, 1 : 139-147.

Talmy, Leonard, 1996, « The Windowing of Attention in Language », dans M. Shibatani et S. Thompson (eds.), *Grammatical Constructions*. Oxford University Press, 245-287.

Tasmowski, L. et van Oevelen, H., 1987, « Le causatif pronominal », *Revue Romane*, 22, 1, 40-56.

Van Valin, R., & Wilkins, D., 1996, « The case for 'effector': Case roles, agents, and agency revisited. », dans M. Shibatani & S. Thompson (éds.), *Grammatical constructions*. Oxford: Clarendon Press, 289-322.